

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 32 (1940)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'économie suisse en 1939  
**Autor:** Weber, Max  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384213>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'économie suisse en 1939.

Par *Max Weber*.

Il va de soi qu'en 1939 l'activité économique ne peut être envisagée comme une unité et que la guerre marque une césure très nette entre les huit premiers mois de «paix» et les quatre mois de guerre. Ces deux périodes ont été sous l'influence de facteurs fort différents.

Les huit premiers mois ont été caractérisés par la reprise réjouissante d'une grande partie de notre économie. Les exportations augmentaient; la situation de l'industrie du bâtiment continuait de s'améliorer bien que les premiers signes de régression aient déjà commencé à se manifester; les transports avaient évolué favorablement, à l'exception malheureusement du tourisme, paralysé par l'insécurité de la situation politique. Le chômage reculait régulièrement; comparativement à l'année précédente l'indice de l'occupation de la main-d'œuvre avait passé de 78 à 82 (1929 = 100). Selon nos estimations l'économie suisse, au cours de l'été 1939, a atteint le niveau le plus haut depuis 1929, c'est-à-dire depuis l'apparition de la terrible crise mondiale. Il est évident que cette reprise, enregistrée à l'échelle mondiale et due en partie à l'activité de l'industrie des armements et au renforcement de la défense nationale, devait être suivie tôt ou tard soit d'une rechute, soit d'une guerre. En Suisse nous avons assisté, soutenue par la création de travail dans l'industrie du bâtiment, à une reprise progressive de notre économie intérieure, qui a permis d'améliorer les débouchés de nombreuses industries.

La guerre a interrompu brusquement cette évolution. La mobilisation, en arrachant de 300,000 à 400,000 hommes à leurs occupations a causé des vides désastreux dans l'économie, vides qui ne peuvent être comblés qu'en partie par un effort supplémentaire des non-mobilisés et l'engagement de main-d'œuvre auxiliaire. Nos relations économiques avec l'étranger se sont fortement ressenties de la guerre. Dans son ensemble notre économie nationale est entrée dans une ère d'adaptations et de transformations qui, à notre avis, ne fait que commencer. Tant au cours de la guerre que de la période-guerre les circonstances peuvent exiger des interventions plus profondes encore. Plus l'économie suisse s'adaptera rapidement aux circonstances nouvelles et plus il en résultera des effets heureux pour notre production et le degré d'occupation de notre main-d'œuvre. La période qui vient de s'écouler depuis la déclaration de la guerre est encore insuffisante pour nous permettre de prévoir toutes les modalités de cette adaptation. Mais nous sommes autorisés à dire que la souplesse reconnue de notre industrie de transformation nous rendra cette tâche plus facile qu'à bien d'autres pays. Pourtant il faut bien souligner que sans interventions profondes de l'Etat aucune économie nationale n'est plus en

mesure de satisfaire aux exigences de la production de guerre; ajoutons même que sans ces interventions il sera plus difficile encore, sinon impossible, d'assurer le retour à la production de paix. C'est pourquoi l'économie dirigée est aujourd'hui à l'ordre du jour dans tous les Etats, que les gouvernements soient de droite, de gauche ou modérés.

Nous allons passer en revue les diverses branches de notre économie en nous attachant surtout à montrer les modifications intervenues par rapport à l'année précédente, mais sans entrer dans les détails de l'évolution de l'année dans son ensemble. Nous renvoyons le lecteur à nos rapports trimestriels sur la conjoncture. Nous ajoutons que les moyennes annuelles ne donnent qu'une idée assez faible des modifications intervenues en 1939.

### *Le marché des capitaux.*

Bien avant la déclaration de la guerre le marché des capitaux s'est ressenti de l'insécurité de la situation politique, qui a déterminé un nouveau « nomadisme » du capital. Des capitaux suisses ont émigré, ce dont s'est ressenti le stock d'or et de devises de la Banque nationale, dont le rôle est de couvrir le solde de la balance des paiements lorsqu'il est déficitaire. Tandis que les réserves d'or et de devises de la Banque nationale avaient augmenté considérablement après la dévaluation, n'enregistrant qu'une légère diminution en 1938, elles ont subi un recul de 545 millions de francs en 1939, dont la plus grande partie (432 millions) concerne la période s'étendant jusqu'au 23 août. Depuis la déclaration de la guerre les prélèvements d'or et de devises ne dépassent pas 113 millions de francs. Il semble qu'une grande partie de cette somme ait été employée à couvrir l'excédent des importations et à effectuer certains paiements d'avance, si bien qu'au cours de ces derniers mois l'émigration des capitaux proprement dite est vraisemblablement demeurée dans des limites assez étroites. Par contre, elle a été considérable en mars et en avril.

Depuis la dévaluation la politique monétaire suisse est en quelque sorte parallèle à celle des Etats-Unis, où le dollar est basé sur une parité-or qui, bien que stable, n'est toutefois pas rigide. De décembre 1938 à décembre 1939 la Banque nationale suisse a laissé le cours du dollar monter de 4,42 à 4,46, soit de près de 1 pour cent; comparativement au mois d'août 1938, la hausse du dollar est même de 2 pour cent. En conséquence, la dévaluation du franc suisse, en regard de la parité-or antérieure à septembre 1936, a passé à 31,5 pour cent. De cette manière, il a été possible d'atténuer, bien qu'insuffisamment, les conséquences des nouvelles dévaluations de la France, de la Grande-Bretagne et d'autres pays.

La situation du marché des capitaux à court terme (marché monétaire) ne s'est pas beaucoup modifiée. Les offres de capitaux sont demeurées considérables. Le taux d'intérêt de la Banque nationale pour les effets de change de premier ordre (taux d'escompte offi-

ciel) est demeuré à 1,5 pour cent. Seuls les Etats-Unis ont un taux inférieur (1 pour cent). Par contre, le taux d'intérêt des banques commerciales pour les crédits du même genre (taux d'escompte privé) a été porté de 1 à  $1\frac{1}{4}$  pour cent depuis la guerre.

Par contre, on enregistre des modifications profondes du taux d'intérêt pour les placements à longue échéance, ce qui ressort avant tout des cours des obligations. Ensuite des ventes de titres — pour lesquels la demande n'était pas considérable — les cours des obligations commencèrent à baisser au printemps. Ce mouvement s'est encore accentué en août et septembre. Le rendement des obligations a augmenté proportionnellement, montant pour ainsi dire en flèche.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du rendement moyen de 12 obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux depuis 1933:

	En pour-cent
Moyenne annuelle	1933
»	1934
»	1935
»	1936
»	1937
»	1938
»	1939
Fin décembre	1938
»	1939

En moyenne, le rendement des papiers d'Etat, en 1939, a augmenté d'un peu plus de 0,5 pour cent. Toutefois, de la fin de 1938 à la fin de 1939, la hausse est de 1 pour cent en chiffre rond. C'est la plus forte fluctuation du niveau de l'intérêt enregistrée depuis longtemps. Elle est due à la réserve observée par le capital (qui envisage vraisemblablement une raréfaction sur le marché des capitaux) de même qu'à la tendance marquée des milieux économiques à maintenir la liquidité.

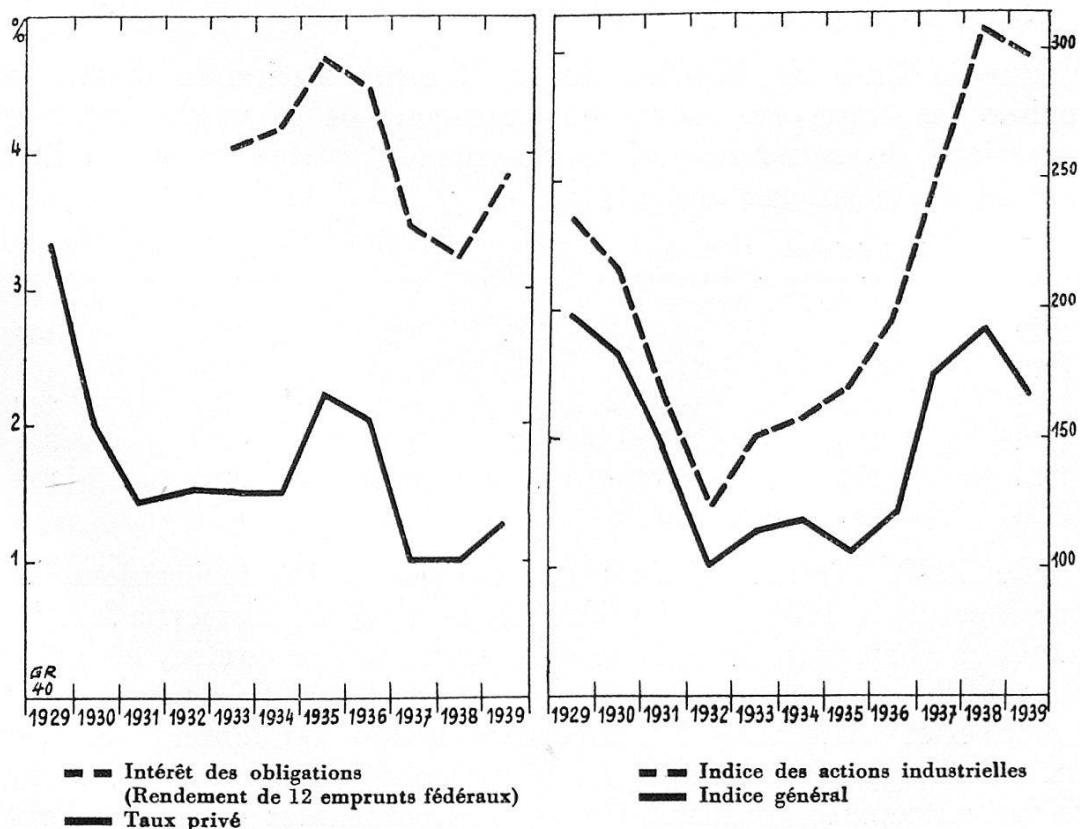
Les banques se ressentent naturellement de cette évolution du marché des capitaux. Le taux de l'intérêt a tendance à monter:

	Obligations de caisse	Moyenne de	Épargne		Hypothèques
					de 1er rang
			12 banques cantonales	7 grandes banques	12 banques cantonales
1933	3,55	3,82	3,10	—	
1934	3,73	4,16	3,11	—	
1935	3,70	4,03	3,09	—	
1936	3,82	3,83	3,08	4,23	
1937	3,18	3,10	2,99	4,05	
1938	2,83	2,80	2,68	3,78	
1939	3,02	3,06	2,48	3,74	
Décembre 1938	2,77	2,80	2,52	3,73	
» 1939	3,52	3,44	2,48	3,78	
Modification du taux de l'intérêt					
décembre 1938/39	+ 0,75	+ 0,64	— 0,04	+ 0,05	

Les banques ont augmenté avant tout les taux d'intérêt des obligations de caisse, soit de 0,75 pour cent pour les banques cantonales et de 0,6 pour cent pour les grandes banques depuis le mois de décembre 1938. Pourtant cette mesure a été impuissante à arrêter le mouvement de retrait des capitaux enregistré dans un grand nombre de banques. En ce qui concerne les banques cantonales, les dépôts d'épargne ont diminué de 60 millions de francs et ceux des obligations de caisse et des bons d'emprunt de 254 millions de francs. Pendant la même période, la somme des bilans des banques cantonales a reculé de 350 millions de francs. Les dépôts étrangers placés dans les grandes banques ont également diminué, quoique dans une moindre mesure. Les banques sont donc dans l'obligation d'augmenter les taux d'intérêt de leurs placements; elles s'efforceront naturellement de faire supporter ces charges à leurs débiteurs. L'augmentation du taux hypothécaire a déjà commencé.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les émissions d'emprunts soient sensiblement plus faibles. 32 emprunts seulement, d'une valeur d'émission de 194 millions de francs, ont été lancés (contre 92 l'année précédente, d'une valeur de 818 millions). Sur cette somme, 126 millions concernaient des conversions d'emprunts, si bien que la mobilisation effective de capitaux frais ne dépasse pas 68 millions de francs. Les emprunts étrangers, au montant de 229 millions, ont concerné uniquement des conversions. Ces opérations ont valu aux souscripteurs un bénéfice de 11 millions de francs.

Taux privé, taux des obligations, cours des actions



	Emissions publiques d'obligations (sans les conversions) emprunts suisses	Emissions d'actions emprunts étrangers	Emissions d'actions	Montant total des capitaux frais
	en millions de francs			
1929	248	110	508	866
1930	278	305	29	612
1931	521	103	24	648
1932	321	145	12	478
1933	276	—	6	282
1934	428	6	8	442
1935	159	—	4	163
1936	419	—	1	420
1937	276	193	16	485
1938	171	65	7	243
1939	68	— 11	5	62

Le montant total des capitaux frais, de 62 millions de francs, exigé par les emprunts a été extraordinairement bas. Plus que tout autre ce chiffre souligne l'importance de la modification intervenue.

Seule une augmentation sensible du taux de l'intérêt a permis de placer les nouveaux emprunts. Au cours de ces trois dernières années le rendement net des emprunts lancés par les corporations suisses de droit public a évolué comme suit:

	Rendement net pour le souscripteur 1937	1938	1939
	en pour-cent		
<b>Emprunts de la Confédération</b>			
et des C. F. F. . . . .	3,36	2,85	—
Emprunts cantonaux . . . . .	3,48	3,03	3,64
Emprunts communaux . . . . .	3,56	3,16	3,42

Sur la base de l'indice de la Banque nationale suisse, qui exprime les cours de bourse en pour-cent de la valeur nominale des actions, le cours moyen des actions a évolué comme suit au cours de ces dernières années:

	Indice général des cours des actions	Indice des actions industrielles		Indice général des cours des actions	Indice des actions industrielles
1929	197	236	1935	104	165
1930	183	215	1936	119	191
1931	146	167	1937	174	249
1932	100	124	1938	189	305
1933	113	150	1939	166	298
1934	117	156			

En 1939, l'indice général des actions a été légèrement inférieur à celui de 1938, particulièrement en ce qui concerne les titres financiers (banques, sociétés de placement). Par contre, les actions industrielles se sont plus ou moins maintenues. La guerre oppose de nouvelles difficultés à l'encaissement du rendement des capitaux suisses placés à l'étranger. D'une manière générale, les résultats des entreprises industrielles sont satisfaisants; certaines d'entre

elles envisagent même des bénéfices de guerre, ce qui ressort de la tendance ferme des cours des actions industrielles les mieux cotées. Notre rapport trimestriel sur l'évolution de la conjoncture renseigne sur les cours de certaines actions.

### *Le mouvement des prix.*

Il est probable que la hausse prendra une plus grande ampleur qu'après la dévaluation, étant donné que le facetur monétaire n'est plus seul en question et qu'il est encore renforcé par les augmentations de prix sur les marchés internationaux. Si nous comparons le niveau moyen des prix de 1939 avec celui de l'année précédente, la hausse n'apparaît pas considérable. Nous donnons ci-dessous les nombres-indices moyens depuis 1929:

	Indice des prix de gros	Indice général	Indice du coût de la vie			
			Alimen- tation	Habil- lement	Combustible et éclairage	Loyer
Juin 1914 = 100						
1929	141	161	156	167	134	180
1930	127	158	152	160	132	184
1931	110	150	141	145	128	186
1932	96	138	125	128	122	187
1933	91	131	117	118	119	185
1934	90	129	115	115	117	183
1935	90	128	114	114	114	181
1936	96	130	120	111	113	178
1937	111	137	130	120	116	175
1938	107	137	130	123	116	174
1939	111	138	132	121	116	174
Décembre 1938	106	137	130	121	116	174
Décembre 1939	125	142	138	123	118	173
Modification déc. 1938/39	+ 17,9%	+ 3,7%	+ 6,4%	+ 1,6%	+ 2,2%	- 0,3%

La tendance à la hausse de l'indice des prix de gros, qui avait cessé au printemps 1938 après avoir été constante depuis 1935, a repris au printemps 1939. Depuis la déclaration de la guerre elle s'est transformée en un renchérissement très net du coût de la vie. Si l'on considère l'année entière, l'indice moyen des prix de gros n'est monté que de 4 points. Par contre, si nous comparons le niveau des prix à fin décembre 1938 et à fin décembre 1939 nous enregistrons une hausse de 18 pour cent. Le renchérissement des produits importés est de 30 pour cent et celui des marchandises indigènes de 10 pour cent. Ce sont les matières premières industrielles qui ont subi la hausse la plus forte.

Ce mouvement s'est également transmis aux prix de détail, bien qu'à un rythme plus faible. Pour l'ensemble de l'année l'indice moyen du coût de la vie est de 1 pour cent supérieur à celui de 1938, étant donné qu'au début de 1939 les prix marquaient plutôt une tendance à la baisse et que, jusqu'en octobre, l'indice

de l'habillement était au-dessous de celui de 1938. De décembre 1938 à décembre 1939, par contre, l'indice général a augmenté de 3,7 pour cent, ce qui est dû avant tout à la hausse des denrées alimentaires.

Nous renvoyons le lecteur à notre rapport trimestriel qui donne des renseignements plus détaillés sur les augmentations dans le commerce de gros et de détail.

### *La production.*

De janvier à août 1939 elle a certainement été supérieure à celle de la même période de l'année précédente. En ce qui concerne les mois de guerre, nous ne disposons pas encore d'informations suffisantes pour définir, d'une part, *le recul de la production* consécutif à la mobilisation et à certaines adaptations nécessitées par l'économie de guerre et, d'autre part, *l'accroissement des prestations* dû à l'engagement de main-d'œuvre auxiliaire (travail féminin), à l'augmentation de la durée du travail et à l'intensification du rythme de la production.

L'indice publié trimestriellement par l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail permet d'établir la moyenne du degré d'occupation au cours des trois premiers trimestres dans les industries suivantes:

	Jan./Sept. 1938	Jan./Sept. 1939
Industrie du coton . . . . .	66,7	67,8
Industrie de la soie . . . . .	42,1	39,8
Industrie de la laine . . . . .	91,2	95,6
Industrie du lin . . . . .	108,3	95,4
Broderie . . . . .	52,7	52,6
Autres industries textiles . . . . .	50,3	56,0
Vêtement, habillement . . . . .	89,2	93,2
Alimentation . . . . .	86,0	86,0
Industrie chimique . . . . .	96,6	93,7
Papier, cuir, caoutchouc . . . . .	99,1	95,9
Arts graphiques . . . . .	97,1	92,2
Travail du bois . . . . .	70,5	67,4
Industrie des machines et métaux . . . . .	86,9	85,3
Horlogerie, bijouterie . . . . .	87,2	74,0
Terre et pierres . . . . .	80,9	72,0
Industrie du bâtiment . . . . .	57,3	50,3
Index général . . . . .	<hr/> 78,0	<hr/> 75,9

L'enquête de septembre ne s'étant pas étendue à l'ensemble du troisième trimestre mais au mois de septembre seulement, le recul enregistré donne une idée trop pessimiste de la situation. Les chiffres moyens des trois premiers trimestres sont ainsi ramenés au-dessous de ceux de l'an dernier; il en sera vraisemblablement de même pour le quatrième trimestre. Quelques branches du textile, dont les commandes sont satisfaisantes depuis la guerre — et en

partie aussi au cours de la période qui l'a précédée — enregistrent en 1939 un degré d'occupation meilleur qu'en 1938. Dans ces entreprises la mobilisation n'a pas causé de grands vides, la main-d'œuvre étant essentiellement féminine. Par contre, dans toutes les autres industries le nombre des ouvriers occupés est inférieur à celui de 1938. Le recul est particulièrement sensible dans l'industrie du bâtiment qui, même sans la guerre, serait entrée dans une période de régression. Pour l'ensemble des industries le degré d'occupation a reculé de 2,6 pour cent en moyenne de 1938 à 1939.

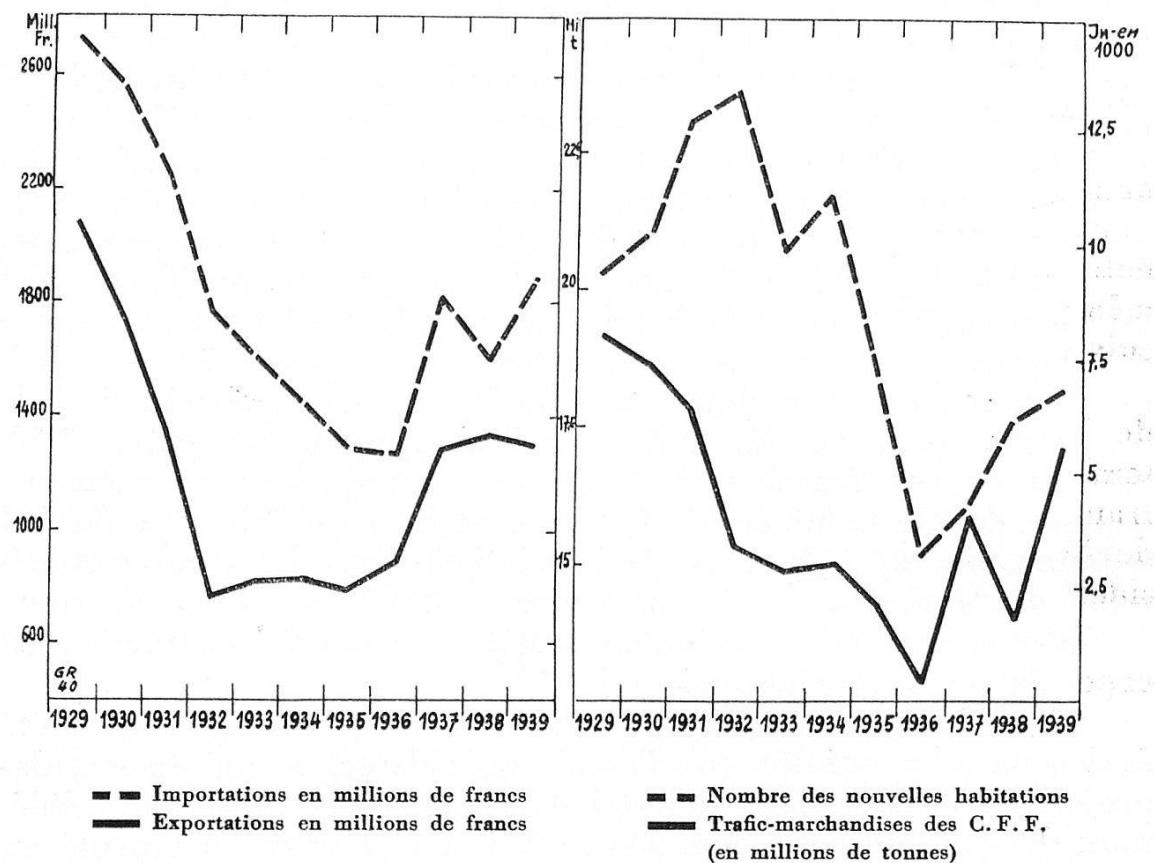
Dans les villes, comparativement à 1939, la construction des maisons d'habitation a fortement augmenté au cours du premier semestre 1939 (+ 50 pour cent). Au cours du second semestre, par contre, le nombre des nouveaux appartements terminés a été inférieur de 15 pour cent à celui de la même période de l'année précédente. Pour 30 villes le nombre des appartements terminés est de 6774 pour l'ensemble de l'année, soit une augmentation de 660 appartements ou de 10,8 pour cent comparativement à 1938. Pour la ville de Zurich seule le chiffre des nouveaux appartements dépasse de 816 celui de 1938; par contre, il est inférieur de 194 à Berne, de 164 à Bâle et de 140 à Lausanne. Le recul considérable des autorisations de construire (— 2870 ou 33,6 pour cent) en 1939 permet de prévoir une grave crise de la construction au cours de ces prochains mois.

L'activité des autres secteurs de l'industrie du bâtiment a été également plus animée que l'année précédente, ce qui ressort des projets de constructions industrielles soumis aux inspecteurs fédéraux des fabriques, et dont le nombre a légèrement augmenté au cours des trois premiers trimestres; il s'agit surtout de projets d'agrandissements et de transformations. En outre, l'Etat a entrepris un grand nombre de travaux de terrassement (construction de routes alpestres et de fortifications).

L'année a été franchement mauvaise pour l'agriculture. Le temps pluvieux a sérieusement compromis le rendement de la récolte de pommes de terre, de blé, de betteraves, etc. Au cours du premier semestre, par contre, la production laitière a été supérieure à celle de la même période de l'année précédente. Depuis la mobilisation les livraisons de lait se réduisirent fortement, en partie en raison de l'insuffisance du personnel chargé de traire et, en hiver, de la mauvaise qualité de l'affouragement. Les produits agricoles ont fortement augmenté depuis le mois d'août, en particulier le bétail de boucherie. L'indice des prix agricoles a passé de 120 en décembre 1938 à 132 en décembre 1939, soit exactement de 10 pour cent. Par ailleurs les frais de production ont également augmenté. Le nombre-indice des prix de gros pour les fourrages enregistre une augmentation de 19 pour cent. Selon les estimations de l'Union suisse des paysans le rendement brut de l'agriculture a été de 1269 millions de francs, soit de 27 millions ou de 2,1 pour cent inférieur à celui de 1938, en dépit de l'amé-

lioration des prix. La rentabilité est probablement aussi en recul. L'augmentation des prix ne fera sentir pleinement ses effets qu'en 1940.

Commerce extérieur, trafic-marchandises, activité du bâtiment



	Importations en millions de francs	Exportations en millions de francs	Trafic-voyageurs des C.F.F. en millions de personnes	Trafic-marchandises des C.F.F. en millions de tonnes	Nombre des apparte- ments terminés dans 30 villes	Rendement brut de l'agriculture en millions de francs
1929	2731 <sup>1</sup>	2078 <sup>1</sup>	126,6	19,3	9,330	1479
1930	2564 <sup>1</sup>	1747 <sup>1</sup>	127,9	18,5	10,294	1368
1931	2251 <sup>1</sup>	1336 <sup>1</sup>	124,3	17,8	12,681	1344
1932	1763 <sup>1</sup>	769 <sup>1</sup>	116,9	15,3	13,230	1208
1933	1595	819	114,9	14,8	9,910	1171
1934	1434	824	114,3	15,0	11,011	1172
1935	1283	795	109,9	14,2	6,661	1139
1936	1266	882	107,0	12,8	3,177	1103
1937	1807	1286	112,0	15,8	4,199	1258
1938	1607	1317	113,3	13,9	6,114	1297
1939	1889	1298	118,2 <sup>2</sup>	17,0 <sup>2</sup>	6,774	1269 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Y compris les transformations et réparations.

<sup>2</sup> Chiffres provisoires.

### *Le commerce extérieur.*

Pendant la période d'avant-guerre le volume du commerce extérieur était en augmentation. L'ouverture des hostilités lui a opposé de grosses difficultés. Si les importations ont pu être augmentées au cours des premiers mois du conflit, nos exportations, par contre, accusent une forte régression.

En 1939, les importations ont atteint une valeur totale de 1889 millions de francs, soit 283 millions ou 17,6 pour cent de plus qu'en 1938. L'accroissement du volume est inférieur, étant donné que, depuis la guerre, les prix sont en augmentation. Les importations de blé, de sucre, de bétail d'abattage, de fourrages notamment, ont été supérieures à celles de l'année précédente, de même que celles de matières premières (laine, coton, fer, acier, cuivre).

Jusqu'à la guerre les exportations ont dépassé les chiffres de 1938. En raison du recul considérable enregistré depuis septembre, la valeur totale des exportations, de 1298 millions de francs, est inférieure de 19 millions ou de 1,4 pour cent à celle de 1938. Etant donné les circonstances, ce résultat peut être considéré comme favorable.

Nous donnons ci-dessous, en millions de francs, la valeur des exportations des principales industries:

	1938	1939		1938	1939
Fil de coton . . . .	23,6	16,9	Chaussures . . . .	19,3	17,2
Tissus de coton . . . .	58,9	58,5	Aluminium . . . .	73,2	69,2
Broderies . . . .	26,1	28,9	Machines . . . .	205,9	200,1
Chappe . . . .	4,1	4,1	Montres . . . .	241,3	195,7
Soierie . . . .	30,7	30,0	Instruments et appareils .	57,0	69,1
Rubans de soie . . . .	5,8	5,6	Parfums, droguerie .	63,6	75,0
Laine . . . .	6,1	4,5	Couleurs d'aniline .	83,0	106,4
Bonneterie . . . .	8,0	8,7	Chocolat . . . .	1,9	1,2
Soie artificielle . . . .	20,2	18,1	Lait condensé . . . .	5,5	5,4
Vannerie, objets de paille	13,6	16,1	Fromage . . . .	48,4	48,7

L'exportation des textiles s'est, à peu de choses près, maintenue au niveau de l'année précédente; il en est de même pour l'industrie des machines et l'alimentation. Par contre, les ventes à l'étranger d'appareils, d'instruments et de produits chimiques ont pu être augmentées considérablement. L'horlogerie, dont les exportations étaient déjà en diminution au début de l'année — mouvement qui s'est fortement accentué au cours des premiers mois de la guerre —, a malheureusement subi un recul de 45 millions de francs.

Ensuite de l'accroissement des importations et du recul des exportations, le déficit de la balance commerciale a passé de 290 à 592 millions. Dans l'analyse que nous avons donnée, au début de l'an dernier, de l'évolution de la situation économique en 1938, nous avons expliqué l'excédent extraordinairement faible de nos importations par le bas prix des matières premières et la réserve obser-

vée par les importateurs. Nous disions alors qu'il serait suivi soit par une diminution des exportations, soit par un nouvel accroissement des importations. La compensation que nous prévoyions a été obtenue par une augmentation des importations, nécessitée en partie par l'accumulation de réserves.

Il semble que la balance des paiements de 1939 doive boucler par un léger déficit, étant donné que les recettes provenant du tourisme ont été considérablement inférieures à celles de l'an dernier et que le rendement des capitaux placés à l'étranger, de même que celui des services divers (assurances, etc.) ne dépassera probablement pas 550 millions de francs. Mais un déficit de 40 millions environ de la balance des paiements n'a rien d'inquiétant, d'autant plus qu'en 1938 l'excédent était de 300 millions de francs. Il n'est guère probable que nos importations puissent être maintenues au niveau actuel.

### *Les transports.*

Nous avons assisté à une certaine reprise des transports ensuite de l'amélioration de la situation économique et de l'accroissement des importations commandé par la constitution de réserves. Nous ne disposons de chiffres précis qu'en ce qui concerne le trafic ferroviaire qui, depuis la guerre, a largement profité du fait que la concurrence automobile a été sérieusement limitée par la pénurie de benzine et la réquisition de nombreux véhicules par l'armée. Le trafic-marchandises des C.F.F. a atteint 17 millions de tonnes, résultat qui n'avait plus été enregistré depuis 1931. Le volume des transports de 1938 a été dépassé de 3,1 millions de tonnes ou 27 pour cent. L'accroissement du trafic-marchandises, antérieur à la guerre, s'est poursuivi à un rythme plus rapide depuis septembre ensuite des facteurs déjà mentionnés, de même que de l'augmentation du trafic de transit (de 0,5 millions de tonnes ou 25 pour cent) et des importations suisses par le Gotthard et le Lötschberg. Le trafic-voyageurs s'est maintenu au niveau de l'année précédente. Bien que le nombre des personnes transportées (118 millions) ait été de 4 pour cent plus élevé, les fortes réductions de taxe consenties par les C.F.F. (Exposition nationale, transports militaires) n'ont pas permis une augmentation des recettes. Mais celles du trafic-marchandises ayant été de 38 millions de francs supérieures à celles de 1938, les comptes d'exploitation des C.F.F. bouclent avec un excédent de 146 millions de francs (supérieur de 39 millions de francs à celui de 1938), ce qui, pour la première fois depuis 1930, permet d'équilibrer les comptes de pertes et profits.

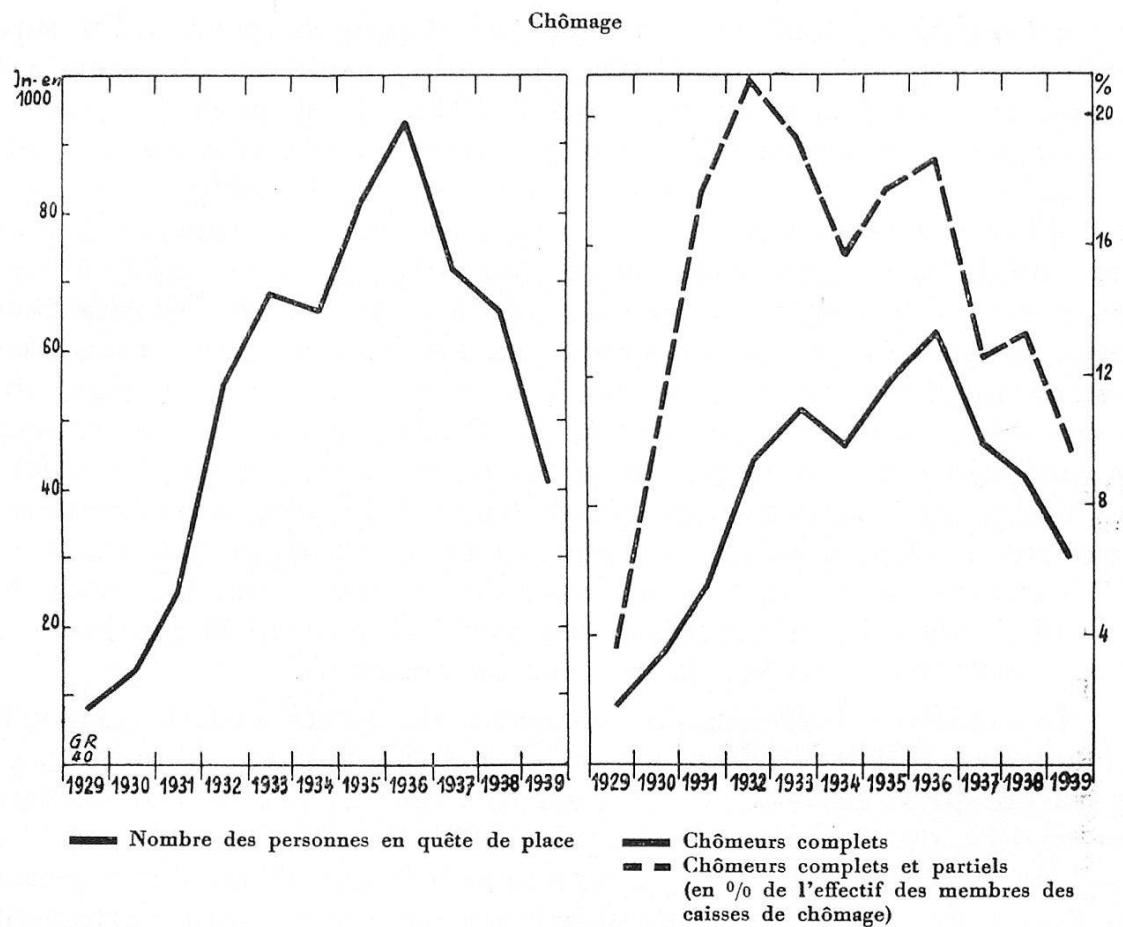
C'est le tourisme qui a été frappé le plus rapidement et le plus radicalement par l'insécurité politique et la guerre. Comparativement à l'année précédente, le chiffre des hôtes étrangers est en baisse constante depuis le mois de mars. Dans maintes régions du pays la saison d'été a été franchement mauvaise. Le recul du

trafic touristique s'est encore accentué depuis la guerre. En septembre et en octobre, le chiffre des nuitées d'hôtes étrangers est tombé de moitié comparativement à 1938. Il est probable que le recul enregistré pendant la saison proprement dite soit encore plus marqué. Pour la période de janvier à octobre, le nombre des nuitées d'hôtes étrangers a été de 5,5 millions en 1939 contre 6,8 millions en 1938, soit un recul de 21 pour cent. Ce n'est guère qu'au cours des cinq premiers mois de l'année que le chiffre des touristes indigènes a été en augmentation. En juin, le nombre des nuitées de touristes suisses était de 6 pour cent inférieur à celui du même mois de l'année précédente; ce recul a passé à 40 pour cent en septembre. Au cours des dix premiers mois de l'année, le chiffre des nuitées de touristes suisses a diminué de 8 pour cent comparativement à 1938. Pendant la même période, la fréquence des touristes suisses et étrangers a diminué de 14 pour cent. Ce recul de 2 millions de nuitées constitue une perte d'environ 40 millions de francs pour les branches intéressées au tourisme.

Les chiffres d'affaires du commerce de détail, établis mensuellement par l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail sur la base des renseignements fournis par de nombreuses entreprises, ont été plus élevés qu'en 1938, et cela pour chacun des mois de 1939. La population a commencé de constituer des réserves au cours des mois de printemps; ces achats se sont fortement accrus d'août à octobre, dégénérant parfois en accaparement. Depuis lors, le rythme des approvisionnements, a diminué et si les chiffres d'affaires sont demeurés plus élevés que l'an dernier, ce fait est dû à l'augmentation des prix. Pour la moyenne de l'année, la valeur du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 7 pour cent comparativement à 1938. L'accroissement du volume est naturellement légèrement inférieur. Etant donné que les provisions accumulées — ou accaparées — seront consommées ultérieurement et que le pouvoir d'achat de nombreux ménages est en diminution ensuite du renchérissement et des pertes de salaire, le commerce de détail enregistrera tôt ou tard un fléchissement du volume des ventes. Par contre, la hausse des prix permettra de maintenir l'augmentation du chiffre d'affaires.

### *Le marché du travail.*

Lors de tous les sondages effectués, l'effectif du chômage a été inférieur à celui de l'année précédente, à l'exception du mois de mars où le froid exceptionnel a entraîné une recrudescence. Pour les huit mois de paix, l'effectif moyen du chômage a été inférieur de 7761 unités ou de 15 pour cent à celui de la même période de 1938. Les mois de guerre ont permis d'enregistrer un recul de 32,263 unités ou de 55 pour cent, de nombreux chômeurs ayant été mobilisés et d'autres ayant remplacé les salariés appelés sous les drapeaux.



Le tableau ci-dessous indique les fluctuations de l'effectif moyen du chômage depuis 1929:

	N o m b r e d e s p e r s o n n e s e n q uête de place	N o m b r e d e s c h ô m e u r s c o m p l e t s	A m p l e u r du chômage parmi les membres des caisses de chômage (en pour-cent) chômeurs complets	A m p l e u r du chômage parmi les membres des caisses de chômage (en pour-cent) chômeurs partiels
1929	8,131	—	1,85	1,75
1930	12,881	—	3,4	7,2
1931	24,208	—	5,5	12,2
1932	54,366	—	9,3	12,0
1933	67,867	—	10,8	8,5
1934	65,440	—	9,7	6,0
1935	82,468	—	11,8	5,9
1936	93,009	80,554	13,2	5,3
1937	71,130	57,949	9,9	2,5
1938	65,583	52,590	8,7	4,5
1939	40,324 *	36,663	6,5 **	3,0 **

\* Une comparaison exacte avec l'année précédente n'est pas possible.

\*\* Estimation provisoire.

Comme on le sait, la statistique du marché du travail a été modifiée en 1939. Nous continuons provisoirement d'opposer les anciens chiffres aux nouveaux résultats concernant les chômeurs complets. En moyenne, le nombre des personnes en quête de place, en 1939, a été inférieur de 38 pour cent à celui de 1938. Parmi les 40,324 personnes en quête d'emploi 41 pour cent concernaient l'industrie du bâtiment, 11 pour cent l'horlogerie et la bijouterie,

8 pour cent le commerce et l'administration, 7,5 pour cent l'industrie des machines et métaux, 5 pour cent le travail du bois et du verre et 4 pour cent l'industrie textile. De 1938 à 1939 l'effectif des chômeurs complets a diminué de 15,927 unités ou de 30 pour cent.

Le chômage partiel a été en régression constante depuis le printemps 1939 pour atteindre 2,2 pour cent en novembre, chiffre qui n'a été inférieur que pendant quelques mois de 1937, ensuite de la dévaluation. En moyenne, le chômage partiel a été de 3 pour cent contre 4,5 pour cent en 1938.

Il n'est pas sans intérêt de dresser un tableau de la main-d'œuvre occupée dans les travaux dits de nécessité ou dans le cadre des autres créations d'occasions de travail:

	Effectif moyen de la main-d'œuvre occupée dans le cadre de la création d'occasions de travail	1938	1939
Travaux de nécessité: chômeurs . . . . .	9,531	7,621	
autre main-d'œuvre . . . . .	3,822	3,023	
Routes alpestres . . . . .	1,762	1,718	
Service volontaire du travail . . . . .	920	649	
Service technique du travail . . . . .	155	171	
Service du travail des commerçants . . . . .	92	110	
Travaux administratifs de nécessité . . . . .	—	82	
Bureaux de copie pour chômeurs . . . . .	329	280	
Cours de perfectionnement professionnel . . . . .	676	564	
Autres mesures de création d'occasions de travail	<u>1,073</u>	<u>1,955</u>	
Total	18,360	16,173	

Il peut paraître étonnant qu'en 1939, l'année même où le programme de créations d'occasions de travail a été accepté par le peuple suisse, les travaux dits de nécessité aient occupé 2700 chômeurs de moins qu'en 1938. Ce recul peut être expliqué par le fait que la mobilisation a arrêté en grande partie les travaux de terrassement et de construction en cours. De même, les participants des camps de travail ont été appelés en grand nombre sous les drapéaux.

#### *Les perspectives d'évolution.*

Pendant la guerre, le volume de la production continuera d'augmenter en recourant à l'utilisation de toutes les réserves disponibles et à l'intensification du rythme du travail. Extérieurement, l'économie donnera l'apparence d'une fiévreuse activité. Mais comme cette production, plutôt que de servir la consommation et le développement des installations industrielles, a pour objet, dans une mesure considérable, la création de biens improductifs, ou même l'anéantissement de richesses, tout accroissement de cet production a pour corollaire inévitable un appauvrissement progressif de la population. Nous disposons de deux moyens de coordonner cette évolution contradictoire:

1<sup>o</sup> S'étant rendu compte de cette évolution, on répartit le revenu national non pas selon l'accroissement nominal des biens produits (aussi bien productifs qu'improductifs), mais selon le volume encore disponible des biens consommables (ce qui comporterait une forte réduction du revenu) ou bien encore, au moyen d'impôts, on met les dépenses improductives à la charge du peuple, ce qui permet la répartition la plus équitable possible, au prorata des possibilités des diverses couches de la population.

2<sup>o</sup> On laisse les choses aller leur cours jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse de lui-même. Les biens consommables encore disponibles ont alors pour corollaire un revenu national fortement accru (ensuite du financement de la conduite de la guerre par l'émission de billets de banque); il en résulte une hausse démesurée des prix entraînant une réduction correspondante du pouvoir d'achat des masses populaires (inflation).

Il semble que, dans tous les pays, on se rende compte du danger de cette seconde «solution», bien qu'on soit encore loin d'avoir fait tout le nécessaire pour l'éviter entièrement. Mais la première des méthodes que nous venons d'exposer — la seule rationnelle — nécessite des interventions radicales des pouvoirs publics pour éviter de graves ébranlements de l'ordre social. Si la guerre devait durer plus d'une année — ce qui nous semble d'ores et déjà établi — nous considérons pour ainsi dire inévitables des manifestations inflationnistes. Elles détermineront profondément l'évolution de l'économie mondiale.

Pour la Suisse ce problème, dans ce qu'il a d'essentiel, ne se pose pas autrement que pour les pays belligérants. Il diffère seulement par son ampleur. Chez nous aussi la production devra être accrue dans de nombreux domaines, la tâche étant d'utiliser le plus rationnellement possible les réserves dont nous disposons, notamment les forces productives de l'industrie du bâtiment qui va être frappée par la forte diminution des constructions d'habitations, comme le recul des autorisations de construire permet de le prévoir. Si la perte que le chômage entraîne pour l'économie n'est pas justifiable en temps normal, elle l'est encore moins en temps de guerre. La solution ne doit pas être cherchée dans la militarisation coûteuse des chômeurs, mais bien dans l'organisation rationnelle de la production utile à l'économie nationale. Parallèlement, la répartition des charges doit être effectuée aussi rapidement et équitablement que possible afin d'éviter que des manifestations inflationnistes ne viennent troubler l'activité économique.

Les licenciements éventuels de troupes constituent également un danger pour le marché du travail. Le problème du chômage se posera de nouveau dans toute son acuité. Il importe donc de prendre dès maintenant les mesures propres à assurer, dès que la nécessité s'en fera sentir, la reprise des travaux de chômage, qui ont actuellement passé à l'arrière-plan des préoccupations.